

*Proposition présentée par les députés :*

*M<sup>mes</sup> et MM. Murat-Julian Alder, Alexandre de Senarclens, Jean Romain, Yvan Zweifel, Francine de Planta, Alexis Barbey, Beatriz de Candolle, Céline Zuber-Roy, Raymond Wicky, Serge Hiltbold, François Wolfisberg, Pierre Nicollier, Patrick Dimier, Fabienne Monbaron, Jacques Béné, Patrick Malek-Asghar, Bertrand Buchs, Marta Julia Macchiavelli, Marjorie de Chastonay, David Martin, Boris Calame, François Lefort, Ruth Bänziger, Yves de Matteis, Pierre Eckert*

*Date de dépôt : 17 novembre 2021*

## **Proposition de résolution**

### **Ligne CFF Genève-Lausanne : pour une mobilité fluide et sans trous**

Le GRAND CONSEIL de la République et canton de Genève considérant :

- le projet Léman 2030 ;
- l'augmentation croissante des utilisateurs sur la ligne ferroviaire Genève-Lausanne ;
- la saturation de cette ligne ;
- l'incident survenu le 9 novembre 2021 à la hauteur de Tolochenaz, ayant vu la ligne entièrement interrompue pendant plusieurs heures ;
- le fait qu'il n'existe pas d'itinéraire alternatif en cas d'interruption de cette ligne, à l'image de la ligne Olten-Zurich ou celle de Lausanne-Berne ;
- les déclarations communes des Conseils d'Etat de Genève et de Vaud, le 11 novembre 2021, appelant la Confédération à inscrire dans sa planification ferroviaire un projet de tracé alternatif,

demande à la Confédération suisse

d'inscrire dans sa planification ferroviaire à l'horizon 2035 la construction d'un tracé alternatif ou d'une 3<sup>e</sup> voie ferroviaire, en surface ou en sous-sol, sur l'ensemble du tracé entre Genève et Lausanne.

## ***EXPOSÉ DES MOTIFS***

Mesdames et  
Messieurs les députés,

Le novembre 2021, un incident, causé vraisemblablement par des travaux dans le cadre de la mise en place d'un réseau de chaleur à proximité de la voie ferroviaire à la hauteur de Tolochenaz, a entraîné l'interruption totale à l'heure de pointe et pendant plusieurs heures du trafic ferroviaire des voyageurs et des marchandises entre Genève et Lausanne.

Il convient de rappeler que cette ligne est l'un des maillons essentiels du réseau ferroviaire helvétique : il s'agit de la seconde ligne la plus chargée de Suisse. Genève et Lausanne entretiennent par ailleurs des liens géographiques étroits, au point de qualifier la zone située entre les deux villes de « métropole lémanique ». Elle sert tant au transport des marchandises qu'au transport des voyageurs, travailleurs pendulaires en premier, mais également aux voyages pour les loisirs. Les travaux menés par ailleurs dans le cadre du projet « Léman 2030 » prévoient d'augmenter les capacités sur la ligne existante afin de doubler le nombre de voyageurs quotidiens et de passer la fréquence au quart d'heure.

Les CFF annonçaient en 2018 étudier la possibilité d'une 3<sup>e</sup> voie ferroviaire le long de l'autoroute de manière à désengorger le trafic entre Genève et Lausanne<sup>1</sup>. Ce projet n'est pas neuf, puisque l'on parlait déjà d'un projet de 3<sup>e</sup> voie dans les années 1970, par la suite tombé dans l'oubli. Certaines zones ont vu tout de même des projets de désengorgement être mis en œuvre, à l'image de la zone entre Renens et Lausanne et celle entre Coppet et Founex. Il s'agit cependant d'une étude qui n'est pas encore inscrite dans les plans d'investissement prévus par la Confédération dans le cadre des aménagements ferroviaires pour la ligne entre Genève et Lausanne.

Cette même ligne est constamment sous pression et confrontée à des interruptions, en raison d'incidents, mais hélas aussi de tragiques accidents de personne.

L'incident du 9 novembre 2021 a toutefois une ampleur différente, puisqu'il a vu la ligne totalement interrompue du mardi soir au mercredi matin et le trafic ferroviaire ne reprendra pas totalement avant la fin du mois novembre selon les CFF.

---

<sup>1</sup> <https://www.rts.ch/info/regions/9561894-les-cff-etudient-un-nouveau-trace-le-long-de-la1-entre-geneve-et-lausanne.html>

Cela entraîne des difficultés non négligeables pour l'ensemble des usagers de la ligne, des surcoûts importants pour les CFF, qui ont dû mettre en place des services de substitution d'une grande ampleur (jusqu'à 37 bus circulant entre Allaman et Morges) et mettre en œuvre sans délai des travaux conséquents. Les CFF doivent en outre faire face à de nombreuses demandes de remboursement d'usagers mécontents.

Par ailleurs, les conséquences se font aussi ressentir sur les distributeurs et les commerçants à Genève, vu les retards d'approvisionnement dus au ralentissement du trafic de marchandises.

Se pose enfin la question de l'augmentation continue du nombre de voyageurs sur cette ligne, à l'heure où l'urgence climatique a pour conséquence de devoir renforcer les efforts sur le transfert modal vers le rail. Avec l'augmentation de la demande que cela entraînera, la ligne Genève-Lausanne sera à nouveau mise sous pression. De plus, la mise en œuvre d'efforts visant à réduire les émissions de CO<sub>2</sub> conduit également à renforcer le transport de marchandises par le rail, la ligne Genève-Lausanne n'en verra donc ses capacités que restreintes sur les moyen et long termes.

Alors que les travaux visant à l'extension de la gare Cornavin et de celle de Lausanne sont à présent engagés, il convient de mettre en œuvre des mesures permettant d'accompagner l'augmentation de la demande et de résorber à long terme les problèmes de surcapacité qu'entraînera l'augmentation continue du nombre de voyageurs et de la demande en transport de marchandises sur la ligne Genève-Lausanne. « Gouverner c'est prévoir », disait un homme politique du XIX<sup>e</sup> siècle.

C'est pourquoi le groupe PLR, de manière synchronisée avec la députation libérale-radical au Grand Conseil vaudois<sup>2</sup>, dépose ce jour le présent texte.

Nous vous remercions d'avance, Mesdames et Messieurs les députés, de l'accueil favorable que vous voudrez bien réserver à la présente proposition de résolution.

---

<sup>2</sup> [https://www.vd.ch/toutes-les-autorites/grand-conseil/depute-e-s/detail-objet/id/21\\_RES\\_15/membre/280230/](https://www.vd.ch/toutes-les-autorites/grand-conseil/depute-e-s/detail-objet/id/21_RES_15/membre/280230/)